

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

Le *procès-verbal* est destiné à consigner officiellement les décisions prises en réunion du Conseil d'école. Il doit être soumis à l'approbation des participants, signé par le Président du CE et par le secrétaire. Ce document a une valeur juridique.

1^{er} trimestre)

2^{ème} trimestre

3^{ème} trimestre

Date : mardi 5 novembre 2024

Horaires : 17h30 à

Présents (membres du CE) : M BRUTUS, Mme DEMAILLY, Mme SOUL, Mme BOISSELIER, Mme FOURAGE, Mme BIZEUL-FOUCHER, M DEFOSSEZ, Mme FAVREAU, Mme GEORGES, Mme BOUYER, Mme REDOIS, Mme DOLLE, M GILET

Invités :

Absents excusés : M RELIQUET, M CHARBONNIER, Mme Mme CHAFFAR, Mme PREVOST, Mme CHENOT, Mme COLMAR

Points à l'ordre du jour	Informations communiquées Points de vue exprimés/Décisions / Echéances																																																						
- Compte-rendu des élections	<p>Le vendredi 11 octobre 2024</p> <p>200 inscrits</p> <p>118 votants</p> <p>13 bulletins blancs ou nuls</p> <p>105 suffrages exprimés</p> <p>59% de participation</p> <p>Les 6 parents présents sur la liste de Mme SOUL ont été élus comme titulaires.</p>																																																						
- Présentation de l'école	<p>Ouverture d'une 6^e classe à la rentrée.</p> <p>Les répartitions</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Répartition par niveau 2024-2025</th> <th colspan="2">Prévisions par niveau 2025-2026</th> <th colspan="2">répartition par classe 2024-2025</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CYCLE II</td> <td>68</td> <td>TOTAL</td> <td>0</td> <td>CP/CE1 - 13/6</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>CP</td> <td>26</td> <td></td> <td></td> <td>CP/CE1 - 13/5</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>CE1</td> <td>17</td> <td></td> <td></td> <td>CE1/CE2 - 6/12</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>CE2</td> <td>25</td> <td></td> <td></td> <td>CE2/CM1 - 13/7</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>CYCLE III</td> <td>49</td> <td></td> <td></td> <td>CM1/CM2 - 6/16</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td>CM1</td> <td>18</td> <td></td> <td></td> <td>CM1/CM2 - 5/15</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>CM2</td> <td>31</td> <td></td> <td></td> <td>TOTAL</td> <td>117</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>117</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Répartition par dispositif 2024-2025</p> <p>Actuellement, aucun élève ne bénéficie d'un dispositif.</p> <p>Avec une répartition pédagogique :</p> <p>CP-CE1 A Mme Ameline FAVREAU</p>	Répartition par niveau 2024-2025		Prévisions par niveau 2025-2026		répartition par classe 2024-2025		CYCLE II	68	TOTAL	0	CP/CE1 - 13/6	19	CP	26			CP/CE1 - 13/5	18	CE1	17			CE1/CE2 - 6/12	18	CE2	25			CE2/CM1 - 13/7	20	CYCLE III	49			CM1/CM2 - 6/16	22	CM1	18			CM1/CM2 - 5/15	20	CM2	31			TOTAL	117	TOTAL	117				
Répartition par niveau 2024-2025		Prévisions par niveau 2025-2026		répartition par classe 2024-2025																																																			
CYCLE II	68	TOTAL	0	CP/CE1 - 13/6	19																																																		
CP	26			CP/CE1 - 13/5	18																																																		
CE1	17			CE1/CE2 - 6/12	18																																																		
CE2	25			CE2/CM1 - 13/7	20																																																		
CYCLE III	49			CM1/CM2 - 6/16	22																																																		
CM1	18			CM1/CM2 - 5/15	20																																																		
CM2	31			TOTAL	117																																																		
TOTAL	117																																																						

CP/CE1 B

Mme Sandra BOUYER (lundi et mardi)
Mme Clémence DOLLE (jeudi et vendredi)

CE1-CE2

Mme Charlotte REDOIS

CE2-CM1

M Guillaume GILET

CM1/CM2 A

Mme Véronique GEORGES

CM1/CM2 B

M Thierry BRUTUS (lundi, jeudi et vendredi)

Mme Clémence DOLLE (mardi)

Pas de jeune en service civique : un recrutement est en cours. 3 candidatures ont été refusées car les jeunes avaient moins de 18 ans.

**Missions = Contribuer aux activités éducatives,
pédagogiques et citoyennes de l'école primaire**

participer à l'accueil du matin

accompagner une sortie scolaire

aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant

des activités nouvelles et en assurant des actions de médiation

assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors

des activités sportives, artistiques, scientifiques, à la préparation du

matériel nécessaire à l'activité puis à la remise en état des locaux et du

matériel servant directement aux élèves ;

accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une
activité

gérer les bibliothèques, centres de documentation (BCD), fonds

documentaire (entretien des livres, classement, étiquetage) des

bibliothèques et assister les enseignants pour :

- accueillir les élèves pour la gestion du prêt ;
- présenter le fonctionnement de la BCD aux élèves ;
- lire et raconter un album à un élève ou à un groupe d'élèves ;
- accompagner des élèves en lecture autonome.

RASED de Saint-Brevin les Pins : incomplet

Mme Thérèse CHENOT : enseignante spécialisée à dominante
pédagogique

????????????? : enseignant(e) spécialisé(e) à dominante relationnelle. Le
poste est ouvert mais n'est pas pourvu malgré des besoins importants
dans les écoles.

Mme Caroline BERNARD : psychologue scolaire

2 EVSH pour accompagner 6 élèves ayant un dossier MDPH ouvrant ces
droits à compensation = aide individuelle 9h ou 12h, aide mutualisée de
3h à 6h.

M Nicolas LEROUX, (6h dans la semaine pour 4 élèves)
éducateur spécialisé ITEP, dans le cadre

d'un PCPE (Pôle de compétences et de prestations externalisées) élèves en attente de prise en charge ITEP ou SESSAD ITEP.
Il peut aussi intervenir auprès des familles en dehors du temps scolaire.

- PPMS et sécurité

- Mise à jour des 2 PPMS Attentat-Intrusion et Risque Majeur (modifier les effectifs, le nom des personnels, le numéro des classes...), les transmettre à la Mairie et les déposer sur Acadoc
 - Réaliser un exercice Incendie (dans le premier mois suivant la rentrée = lundi 16 septembre 2024, matin) et déposer la grille d'évaluation sur Acadoc.
 - Réaliser un exercice Risque Majeur en octobre (exercice départemental - jeudi 10 octobre 2024 de 10h à 11h) annulé.
 - Présenter les PPMS ou leur réactualisation et le bilan de l'exercice incendie au cours du 1er conseil d'école.
- Culture du risque et s'entraîner à réagir rapidement en réalisant les gestes adéquats pour mettre en sécurité la communauté éducative.

Nouvelles modalités à venir et mise à jour du PPMS de votre école.

En application de la circulaire interministérielle du 8 juin 2023 (NOR : MENE2307453C) relative au Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), chaque école et établissement scolaire doit disposer PPMS unifié, le PPMS risques majeurs et le PPMS attentat-intrusion étant fusionnés dans un même document. L'utilisation du modèle de PPMS unifié fourni par le ministère de l'éducation nationale est un élément facilitant pour les forces de sécurité intérieur et civile qui disposent ainsi d'un même document, quel que soit le territoire.

Pour les écoles, le PPMS sera rédigé sur la base des menaces et des risques naturels et technologiques identifiés, à la faveur d'un échange avec la municipalité ou l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et d'une consultation du directeur d'école. Si cela les intéresse, les représentants de parents d'élèves pourront être associés à la démarche.

Des personnes ressources spécifiques viendront en appui des travaux à engager dans cette phase de rédaction de ce PPMS unifié.

La DSDEN a établi un plan de déploiement et de planification pluriannuel de mise en œuvre du PPMS unifié dans les écoles du département qui sera prochainement communiqué par les inspecteurs de l'éducation nationale de chaque circonscription aux écoles et collectivités.

Durant cette période transitoire, les PPMS risques majeurs et les PPMS attentat-intrusion en cours restent en vigueur, le directeur demeurant responsable de son actualisation et de sa mise en œuvre. Il convient donc, à ce stade, d'actualiser les PPMS existants en fonction des changements survenus dans l'école (composition de l'équipe, modifications bâtimementaires éventuelles...) et des retours d'expériences après les exercices, puis de déposer les documents sur la plateforme ACADOC le plus rapidement possible afin de pouvoir réagir face à tout risque qui surviendrait.

- Programme PHARE

L'école a obtenu la labellisation niveau 1.

Phare : trois niveaux de labellisation

L'ensemble des actions menées par les écoles et les établissements donnent lieu à l'obtention d'un label. La labellisation comporte trois niveaux :

- niveau 1 - engagement
- niveau 2 - approfondissement
- niveau 3 - expertise

Les écoles élémentaires, collèges et lycées publics doivent obligatoirement atteindre le niveau 1.

Le niveau de labellisation sera évalué chaque fin d'année scolaire.

La labellisation niveau 2 est en cours.

-Un Protocole de prise en charge des situations d'intimidation (harcèlement scolaire) à destination des familles, avec la méthode de la MPPfr est appliqué autant que de besoin (7 fois en 2023/2024)

Tous les enseignants sont volontaires pour intégrer l'équipe PHARE de l'école.

Un plan de prévention contre l'intimidation (le harcèlement) en milieu scolaire est initié.

Cette année, les premières actions ont été les suivantes :

- Présentation d'une vidéo sur le harcèlement en réunion de classe, à destination des parents ;
- Tenue des conseils de vie de classe chaque semaine, espace de régulation et d'expression ;
 - Réalisation de plusieurs séances (comprises dans les 10h annuelles), dans chaque classe, autour de thèmes comme l'empathie, apprendre à se connaître, découvrir nos points communs et nos différences, accepter les autres grâce à des ressources partagées par nos conseillers pédagogiques ;
- Action de formation continue de 6h pour les enseignants de cycle 2.
- Questionnaire d'auto-évaluation pour les CE2, CM1 et CM2, sur la période du 9 au 15 novembre 2024 en version papier ou sur eprimo.

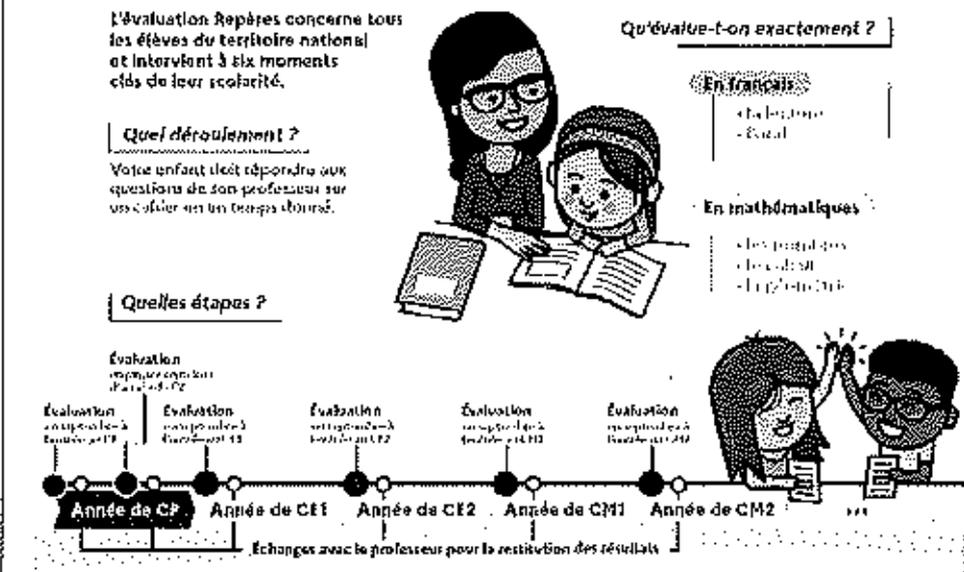
- Livret scolaire unique

Le livret scolaire unique est le document qui permet aux familles de prendre connaissance des compétences acquises ou en voie de l'être. L'école a décidé de le remplir au semestre.

Le premier livret rempli sera remis aux familles en main propre lors de RDV individualisés à la fin du mois de janvier 2025 ou

début février 2025 pour les classes de CP-CE1. Les familles qui signent régulièrement les cahiers, fichiers ou évaluations ne seront pas surprises par le contenu du livret. Le second livret sera rempli et distribué aux familles pendant la dernière semaine de juin 2025.

- Evaluations repères nationales



Une évaluation Repères, dans quels buts ?



Tous les parents ont été reçus en entretien individuel pour la restitution des résultats avant les vacances de la Toussaint.

- Liaison école collège

- 1^{er} conseil école collège le lundi 7 octobre 2024 au collège pour les enseignants de CM2.
- Participation des 2 classes de CM1-CM2 au cross solidaire du collège le vendredi 18 octobre 2024 avec une collecte alimentaire ayant récolté 314kg de nourriture.
- Prix de l'estuaire commencé le lundi 14 octobre 2024.
- Présence des enseignants de CM2 aux premiers conseils de classe de 6^e.
- Présentation du collège aux parents de CM1-CM2 le lundi 13 janvier à 17h30.
- Portes ouvertes du collège le vendredi 31 janvier 2025.
- Journée d'immersion au collège pour les CM2 prévue le vendredi 25 avril 2025.
- Intervention de l'infirmière scolaire du collège Louise Michel auprès des CM2 autour de la puberté.

- Projets culturels et sportifs de l'année

- Parcours éco-citoyen pour les 2 classes de CP-CE1, Etude du littoral, avec la CCSE, sortie en mai 2025 pour une étude de la forêt, avec l'Association ECHO-NATURE. (Financement CCSE, transport CCSE)
- Initiation à la Batucada , classe CE2-CM1, CM1-CM2 A et CM1-CM2 B (financement Mairie ou EN)

- Chorale de classes, classes de CP-CE1 A, CP-CE1 B et CE1-CE2 (financement Mairie ou EN)
- Cin'école pour les 6 classes (transport Mairie, financement Amicale Laïque)
- Le prix de l'Estuaire pour les classes de CM1-CM2 A et CM1-CM2 B. (financement Amicale Laïque)
- Abonnements à un journal (financement Amicale Laïque)
- La semaine du Court Métrage mars 2025) avec l'Association La Boîte Carrée et la Bibliothèque de Paimboeuf. (Financement Mairie)
- Kayak pour les CM1-CM2 A et CM1-CM2 B (financement CCSE)
- Natation pour les CP-CE1 A, CP-CE1 B, CE1-CE2 et CE2-CM1 (financement CCSE)
- Savoir Rouler à Vélo (printemps 2025) pour les CM1 (financement CCSE)
- Initiation au judo avec les Club de judo de Paimboeuf pour les classes de , CE1-CE2 et CE2-CM1, CM1-CM2 A et CM1-CM2B avec Monsieur Daniel MARTIN, professeur de judo.
- Cycle d'interventions autour des écrans (5 à 6 séances) par Mme BIROCHEAU, référente famille du Centre Socio Culturel de Paimboeuf, et l'association FRAGIL pour une intervention auprès des CM2 (financement CSC et CAF de Loire-Atlantique).

- Amicale laïque

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 11 octobre 2024

Un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Mme Méline TANGUY HARDY

Vice président : M DUFOSSÉZ

Secrétaire : M GAUTREAU

Secrétaire adjointe : Mme DOURLEAU

Trésorière : Mme Lucille DA SILVA SOUSA

Trésorière adjointes : Mme HUBON et Mme HENRY

Responsable de communication :

4 actions sont déjà en cours:

Vente de fromage avec l'APE du collège,

Vente de chocolat de Noël

Vente de sapins de Noël.

Marché d'Hiver le 1er décembre 2024 au Hangar.

Fête des écoles publiques le samedi 21 juin 2024.

Les enseignants de l'école renouvellent leurs remerciements à l'association pour son engagement en faveur de tous les élèves.

- Restauration scolaire

Un nouveau cuisinier : Michel, a été recruté par la société API.

Une nouvelle application pour l'inscription des repas va prochainement être mise en place afin d'améliorer le service rendu. Elle fonctionnera via le portail famille de le CCSE.

<p>- Ménage</p>	<p>Veiller à contrôler les rouleaux de papier toilette et d'essuie mains le matin. Prévoir un stock de remplacement d'urgence.</p>
<p>- Installation de ruches à l'école</p>	<p>La Mairie a accepté le principe d'installation de 2 ruches sur le toit de l'école, à partir e janvier /février 2025. Elles seront visibles de la baie vitrée du 1^{er} étage. Une convention va être passée avec Monsieur RELET, apiculteur. Monsieur Relet pourra intervenir dans les classes pour expliquer le fonctionnement d'une ruche et le rôle des abeilles. (déjà fait l'an passé).</p>
<p>- Crédits investissements Mairie 2025</p>	<p>Un visiophone a été installé pendant les congés d'été mais il n'y a pas de déclenchement d'ouverture de porte à distance associé. Le visiophone seul ne simplifie pas la tâche des enseignants, il n'est donc pas utilisé. Il est demandé l'installation de l'ouverture à distance le plus rapidement possible.</p> <p>Les enseignants souhaitent le renouvellement du plus grand nombre possible de mobiliers scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tables élèves - Casier d'élèves - Crochets pour les cartables - Chaises d'élèves - Tables réglables pour travailler debout.
<p>- Divers</p>	<p>Dans les classes des plus jeunes, les élèves accrochent les cartables ou sacs à dos aux porte-manteaux. Les porte-manteaux ne sont pas adaptés pour accrocher des cartables et les espacements sont trop courts. Initialement, ils ne sont pas prévus pour cela. Les enseignants concernés par cette problématique vont essayer de trouver une solution pour y remédier : cartables dans la classe, cartables au sol dans le couloir, ...</p> <p>Prochain conseils d'école : jeudi 27 mars 2025 à 17h30 mardi 17 juin 2025 à 17h30</p>

La secrétaire de séance
Mme GEORGES



le Directeur, Président du Conseil d'école
GRUPE SCOLAIRE
QUATRE AMARRES
ELEMENTAIRE
 11 rue Pierre Chevry
 44580 PAIMBOEUF
 02 40 27 50 92
 ac.0440745w@ac-nantes.fr

